

## Tarifs 2012 à la ligne - Cotations 'Fonds et Sicav' et Branche 23

- Supports : lalibre.be + La Libre Belgique
- Parution : du mardi au samedi
- Logos papier : logos, tel, fax, .....(en noir et blanc ou en couleur )
- Logos sur site : logos couleur + lien sur le site de l'émetteur

Nombre de lignes	Coût annuel à la ligne en euros (hors TVA)	Prorata mensuel à la ligne en euros (hors TVA)
En dessous de 5 lignes	480	40,00
De 6 à 10 lignes	438	36,50
De 11 à 40 lignes	330	27,50
De 41 à 80 lignes	198	16,50
De 81 à 120 lignes	153	12,75
De 121 à 199 lignes	120	10,00
De 200 à 299 lignes	99	8,25
300 et plus	72	6,00

Le logo couleur dans LA LIBRE Belgique sera facturé à 1500 € base annuelle

### Conditions tarifaires à la ligne :

1. Les contrats 'Fonds et Sicav' sont conclus pour une période de 12 mois et sont reconduits sauf préavis envoyé 2 mois avant l'échéance du contrat.
2. Le contrat sera souscrit pour un nombre de lignes défini dans le bon de commande et la facturation sera faite en début de contrat sur base annuelle.
3. Chaque nouvelle ligne en cours de contrat sera facturée prorata temporis. Si l'insertion d'une nouvelle ligne se fait avant le 15 du mois, la facturation prendra cours le mois en cours. Dans le cas où l'insertion de la ligne se fait à partir du 15 du mois, la facturation de la ligne prendra cours le mois suivant. La facturation de toute nouvelle ligne se fera en une fois au début de l'insertion pour les mois restant à courir.
4. Aucun remboursement ne sera fait en cas de suppression de ligne en cours de contrat.
5. Les logos papier en noir et blanc et en couleur sur le site lalibre.be + lien URL sont gratuits.  
Le logo en couleur dans le journal sera facturé à 1500 € base annuelle
6. Dans le cas où les logos doivent être modifiés pendant la durée du contrat, un forfait de 220 euros sera demandé pour frais technique.

Contact RGP : Patricia Hupin – tél : 00 32 2 211 31 54- e-mail : patricia.hupin@rgp.be